

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 27 février 2018 à 20h30

Secrétaire de séance : Isabelle CAVALLO

Présents (8) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Gilles CERUTTI, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Absents excusés (1) : Sébastien SAULE

Pouvoirs (0) : --

Quorum (6) : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 janvier 2018	8	7		1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. DÉLIBÉRATIONS

DCM9 - Budget communal M14 - compte administratif 2017

Budget Général			CA2017		
			DEPENSES	RECETTES	Recettes - dépenses
M14 réalisation de l'exercice	fonctt	A	624 822,03	959 921,54	335 099,51
	invstt	B	946 558,27	728 298,02	-218 260,25
M14 Report de l'exercice N-1	fonctt	C			0,00
	invstt	D		97 823,38	97 823,38
M14 TOTAL	fonctt	A+C	624 822,03	959 921,54	335 099,51
	invstt	B+D	946 558,27	826 121,40	-120 436,87
TOTAL		A+B+C+D	1 571 380,30	1 786 042,94	214 662,64
M14 RAR	fonctt	E			
	invstt	F	162 746,00	203 941,00	41 195,00
	TOTAL	E + F	162 746,00	203 941,00	
M14 Résultat cumulé	fonctt	A+C+E	624 822,03	959 921,54	335 099,51
	invstt	B+D+F	1 109 304,27	1 030 062,40	-79 241,87
	TOTAL	A+B+C+D+E+F	1 734 126,30	1 989 983,94	255 857,64
M14 Proposition de report en N+1	fonctt		déficit	excédent	
	invstt		0	0	0
			120 436,87	335 099,51	214 662,64

Madame le Maire sort de la pièce et Monsieur Louis BOCCHINO, 1^{er} adjoint prend la présidence pour le vote du compte administratif.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

ADOPTÉE

DCM10 - Budget communal M14 - Compte de gestion 2017

Il s'agit de valider le compte de gestion du trésorier qui est conforme au compte administratif.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM11 - Budget communal M14 - Affectation des résultats

Il s'agit d'affecter les résultats conformément à la proposition suivante :

- Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement 335 099,51 €
- Déficit d'investissement constaté à reporter au BP 2018 120 436,87 €

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM12 - Camping : Tarifs 2018

DÉSIGNATION	TARIFS € (1)
Adulte	4,40
Enfant de 4 à 12 ans	2,20
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Emplacement tente	2,75
Emplacement caravane	3,85
Emplacement camping-car (y compris vidange et remplissage)	5,90
Branchement électrique	4,00
Groupes à partir de 10 personnes :	
• 1 accompagnateur	4,40
• autres adultes	3,85
• enfants de 4 à 12 ans	1,90
• Gratuité pour une personne par tranche de 10 personnes	
Vidange camping car (sans emplacement)	2,20 par vidange
Jeton pour lave linge ou sèche linge (2)	3 € l'unité
Parking de octobre à avril (hors ouverture du camping)	35,20 €/par mois

(1) les tarifs s'entendent par jour du 1er juillet au 31 août.

(2) les jetons ainsi que les douches sont réservés aux résidents du camping

Tarifs préférentiels

- Tarifs de l'ouverture au 30 juin et du 1^{er} septembre à la fermeture
10% de réduction sur la facture totale
- Séjour à partir de 15 j consécutifs et plus 5% de réduction sur facture totale
- Séjour à partir de 30 j consécutifs et plus 10% de réduction sur facture totale
- Garage mort : 9 €/j (ce tarif s'applique si aucune présence de client sur l'emplacement, stationnement de véhicule et matériel, par nombre de jours consécutifs et pour une seule période par saison, autres tarifs préférentiels non applicable).

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM13 - CCCC : transfert de compétences GEMAPI au SIAGA

Il s'agit de valider le transfert de compétence GEMAPI de la CCCC au SIAGA.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM14 - Navette touristique hivernale : convention 2017-2018

Il s'agit de valider la convention de répartition des frais de la navette de ski, 4800 € maxi. Au prorata du nombre d'habitants (26% pour notre commune).

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM15 - Mémoire des Entremonts – subvention

Il s'agit de valider la subvention de 250 € demandée par l'association mémoire des Entremonts pour l'événement du 10 novembre 2018 en mémoire de l'armistice du 11 nov.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM16 - DETR 2018 : demande de subvention « traversée du bourg phase 2bis »

Il s'agit de valider 2 demandes de subventions pour les travaux de la traversée du bourg

- Aménagement de l'accès au pont neuf 101 075 € HT
- déplacement du monument aux morts 5 740 € HT

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM17 - Contrat Ambition Région – demande de subvention « traversée du bourg phase 2bis »

Il s'agit de valider la demande de subvention pour l'aménagement de l'accès Pont Neuf : subvention de 7 k€ maximum.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATIONS AJOUTEES

DCM18 - Enfouissement réseaux électriques au pré du Comte - Convention de co maîtrise d'ouvrage SDES

Il s'agit de valider la convention de co maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs du lotissement du Pré du Comte ainsi que l'annexe financière. Le SDES sera maître d'ouvrage pour les réseaux électriques. Cette convention prévoira le transfert du contrat de maîtrise d'oeuvre pour les réseaux électriques.

Tranche 1 : SDES = 99 389,91 € TTC Commune = 37 105,57 € TTC

Tranche 2 : SDES = 86 008,86 € TTC Commune = 32 109,98 € TTC

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM19 - Eclairage public – remplacement de luminaires – demande de subvention SDES

Il s'agit de valider la demande de subvention au SDES pour le remplacement de 11 luminaires hors service (ballon fluo) par des LED.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM20 - Demande de subvention DETR 2018 – assainissement du pré du comte

Il s'agit de demander une subvention DETR 2018 pour le projet de création du réseau d'assainissement collectif du Pré du Comte, montant de l'opération 276 600 € HT.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATIONS REPORTEES

Projet de mise en accessibilité de la Maison Hermesende - demande de subvention DETR 2018

3. Sujets à traiter

- **Projets en cours**
 - **Traversée du Bourg** : Phases 1 et 2. L'enrobé devrait commencer mi mars. Le basculement (électricité/réseau) se fera une semaine avant.
 - **Toitures des bâtiments communaux** : reste petits travaux d'électricité et VMC
 - **Accessibilité Maison Hermesende** : dossier revu suite à la présentation du projet aux spécialistes accessibilité. Les deux parties du bâtiment seraient traitées indépendamment. Cela éviterait l'ascenseur et devrait baisser le coût de l'opération.
 - **Réseaux du Pré du Comte** : positionnement et nombre de candélabres à revoir. Lancement de la consultation des entreprises de travaux prochainement.
- **CR des réunions communales ou thématiques**

- Projet cantine – comité de pilotage
- CEP/SDES – présentation du bilan énergie des bâtiments communaux.
- Bibliothèque : le bureau de cette association ne se représente pas. Il faudra voir qui est candidat lors de l'assemblée générale du 9 mars. Si les communes sont amenées à reprendre cette activité avec des bénévoles, il faudra avoir une estimation du nombre d'heures à prévoir.
- **CR des réunions intercommunales**
 - CCCC – commission tourisme
 - CCCC – conseil communautaire
 - CCCC – commission PLUi
 - CCCC – commission déchets
 - CCCC – commission bébébus
 - CCCC – commission lien avec le territoire
 - CCCC – commission SPANC
 - CCCC – avancement réseaux très haut débit
 - SPE38 – répartition des frais de la STEP des Buis
 - CCCC – réunion publique centrales villageoises
 - SIAGA – assemblée générale
 - SPE38 / Chartreuse énergie
 - Pôle viande coopératif – assemblée générale
- **PLUi avancement**
- **Energie**
 - **CEP** : présentation du bilan énergie des bâtiments communaux (voir document) par Valentin Palmer du SDES qui a proposé de venir présenter ce bilan à l'ensemble du conseil municipal lors d'une prochaine réunion.
 - **Ampoules basse consommation** : par le biais du Parc, EDF nous a fait don de 30 ampoules basse consommation pour les personnes en précarité énergétique. Elles seront distribuées à quelques familles ayant des difficultés financières et en conseils de hameaux.
- **Conseils de hameaux** – sur l'énergie dans le bâtiment (économie, production)
 - 7 avril / Intervenant ASDER : 14h30 au Bourg - 17h à St Même
 - 21 avril / Intervenant ASDER à confirmer : 17h aux Bandets
 - 28 avril / intervenant ASDER : 14h30 à La Fracette – 17h aux Vincent
- **Bulletin municipal** : Relecture en séance.
- **Projet de cantine en cuisine locale – avancement** :
 - Rétro planning établi pour embauche cuisinier / cuisinière début août 2018.
 - Groupe recrutement : la fiche de poste est en court de finalisation.
 - Groupe approvisionnement : les contacts avec les agriculteurs sont en cours. Un point sera fait le 1^{er} mars.
 - Groupe mutualisation : Trait'alpes continuerait le portage des repas aux personnes âgées et doit confirmer. La résidence Béatrice refuse de nous donner les éléments pour aider à organiser le service en cas de défection de Trait'alpes.
 - Prix de revient : en tenant compte des heures nécessaires à la fabrication des repas sur place, le repas augmenterait de 0,12 € et baisserait de 0,81 € si nous livrons les repas à Entremont. Le cout des denrées à 2 € TTC/ repas est à confirmer par le groupe approvisionnement.
- **Ecole** : la directrice demande une augmentation du budget de fonctionnement qui est actuellement de 70 €/élèves. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter ce montant qui est bien respecté chaque année. La directrice pourra faire des demandes de budget exceptionnel sur des projets spécifiques, qui seront étudiés par le conseil municipal et validé ou non. Le conseil municipal confirme qu'il n'est pas prévu de financer un ALSH pour

la rentrée 2018 en remplacement des TAP. Cette année un budget de 100 €/élève sera prévu pour la classe verte.

- **STEP des Buis / refacturation des frais d'investissement** : comme notre trésorier, notre avocate confirme que la convention de 2001 (opération d'investissement pour construire la STEP) n'est plus applicable. Dès que le trésorier aura transmis sa position par écrit, le Maire transmettra ces éléments au Maire de St Pierre Isère pour demander la mise en place d'une nouvelle convention sur la base du projet de 2014 (paiement par chaque commune pour répartir les amortissements). Sans réponse de sa part il sera fait appel au préfet de la Savoie pour traiter le litige comme le prévoit la convention de 2001.
- **Veille sociale**
- **Commission communale des impôts directs** - Deux membres sont démissionnaires et un membre est décédé. Il est donc nécessaire de trouver 3 nouvelles personnes compléter cette commission.

Autres sujets

- **Commémoration du maquis de Chartreuse – 2 et 3 juin 2018**. Il sera nécessaire de trouver une aide financière de 400 à 600 € pour participer aux frais de déplacement pour le groupe. Le Parc a été sollicité.
- **Défibrillateur** : Formation le 9 mars de 19h30 à 20h30 à l'EMA par Alain Weber, ouvert à tous. Le défibrillateur de l'EMA n'est pas le même que ceux achetés par les communes, une comparaison des fonctionnements sera fait après la formation.
- **Trésorerie des Echelles** : le maire de Les Echelles demandera un rendez-vous à la direction des finances.

4. Délégations du conseil municipal au maire

- RAS

5. Courriers divers

- Rapport du commissaire enquêteur : périmètre protection des sources
- Candidature pour l'offre de stage / chargée du projet d'accompagnement tourisme – camping
- Conseil départemental : information sur le taux de subvention applicable : 46% (au lieu de 47%).